***Conclusion de la partie théorique***

Cette première partie nous a permis de recentrer l’objet de notre recherche, de vérifier notre première hypothèse à travers une relecture de la littérature entrepreneuriale en mettant l’accent sur les principes de l’appui à l’entrepreneuriat, ensuite, nous avons essayé d’examiner l’état des lieux de l’entrepreneuriat en Algérie pour enfin comparer les mécanismes d’appui à l’entrepreneuriat en Algérie avec d’autre.

Ainsi, dans le ***chapitre 1***, nous avons mis en exergue les concepts clés de l’entrepreneuriat, l’entrepreneur et l’appui à l’entrepreneuriat. Ce chapitre nous a renseigné que la complexité du phénomène entrepreneurial qui est à la fois économique et social fait qu’il n’a pas une définition qui fassent actuellement l’objet d’un consensus. Cependant, l’entrepreneuriat est toujours défini par rapport à deux niveaux fondamentaux : l’entrepreneur et l’unité impulsée par lui.

Bien que l’entrepreneur est l’essence du phénomène entrepreneurial mais il ne peut exercer pleinement ses activités que dans un environnement qui favorise ses engagements. En conséquence, l’entrepreneuriat implique de plus en plus tous les acteurs de la société. Car, Les initiatives entrepreneuriales nécessitent d’être guidées et accompagnées à une étape quelconque de leurs processus et que la performance qui en résulte est le plus souvent associée à la qualité de leur appui et accompagnement. Cet appui englobe une variété de mesures d’actions d’incitation, de formation, de prêts garantis, de financement, de conseil, d’accompagnement et toute autre aide offerts aux entrepreneurs et aux porteurs de projets où les pouvoirs publics demeurent l’acteur principal dans l’organisation, la coordination et la mise en place de ces différents mécanismes d’appui.

Nous avons relevé que toute action d’appui doit s’intéresser à l’entrepreneuriat comme un processus qui comprend le déroulement de l’activité de l’entrepreneur allant de l’idée du projet jusqu’à sa concrétisation et son développement. Il ne s’agit plus de se focaliser sur le seul passage à l’acte d’entreprendre mais d’envisager également les étapes allant de l’éveil entrepreneurial au développement d’un potentiel entrepreneurial, puis à la décision d’entreprendre. En effet, l’appui à l’entrepreneuriat doit se baser à la fois sur : (i) *les caractéristiques individuelles* concernant notamment les attitudes, les perceptions et les motivations ; (ii) *les caractéristiques collectives* comme le statut d’entrepreneur au sein de la société, en d’autres termes promouvoir la culture entrepreneuriale ; et enfin sur (iii) *l’environnement pour entreprendre* (financements, barrières administratives, aides publiques, éducation et formation, etc.) et *le contexte national* (infrastructures, marché du travail, etc.).

Dans le ***chapitre 2,*** on a examiné l’état des lieux de l’entrepreneuriat en Algérie qui est un phénomène relativement nouveau évolué au rythme des réformes économique que connait notre pays depuis fin 1988 où l’Etat veut devenir un facilitateur et accompagnateur de la promotion de l’entrepreneuriat privé après qu’il était le seul entrepreneur et employeur et ce dans le but de mener la transition du modèle d’économie à planification central à un modèle d’économie de marché. Dans ce cadre, l’Etat s’est fixé comme objectif la création de nouvelles entreprises dans ses stratégies de développement par le biais des structures d’appui créées depuis 1990 pour se charger de l’exécution de ses politiques de développement.

Ainsi, l’Algérie a engagé des facilitations notamment pour l’accès au financement par la création des Fonds de garantie, le relèvement du niveau de la garantie et du taux d’intérêt. Cependant, les autres axes d’appui n’ont pas eu cet intérêt à l’instar de la formation, l’enseignement et l’accompagnement qui sont une préoccupation très récente. En conséquence, la création d’entreprise en Algérie reste inhibée par plusieurs contraintes de financement, d’administration, d’information, de formation, de suivi, d’accompagnement, de foncier…etc. Il semble que la dynamique entrepreneuriale en Algérie soit bloquée par l’insuffisance de coordination entre les différentes phases de l’activité entrepreneuriale ce qui amène à un dysfonctionnement dans le processus global d’encadrement de l’activité entrepreneuriale.

Par ailleurs, le dernier chapitre (***chapitre 3***) nous a permis de dresser un portrait de l’état de l’entrepreneuriat dans différents pays pour les comparer avec le cas de l’Algérie. A partir des différentes conclusions tirées de ce chapitre, nous avons pu ***confirmer*** notre *première hypothèse* qui suppose que *le niveau du développement de l’entrepreneuriat dans un pays implique des spécifiés des mécanismes d’appui à l’entrepreneuriat.* De ce chapitre, nous avons appris que l’appui à l’entrepreneuriat est une constante des politiques économiques aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, dans les économies de marché que dans les pays en transition sachant que :

* Dans les pays à niveau élevé d’activité entrepreneuriale dont la culture entrepreneuriale est profondément enracinée avec peu d’obstacles à la création d’entreprises à l’instar des pays anglo-saxonnes, l’appui à l’entrepreneuriat concerne l’amélioration du niveau de prestation et de programmation des structures de soutien aux PME existantes, aux besoins des start-up et des nouvelles entreprises. En effet, leurs efforts sont accentués sur le développement de leur niveau d’innovation (financement de la R&D et les processus de transfert des technologies, stimulation de l’industrie du capital-risque, soutien des brevets d’invention et la protection de la propriété intellectuelle) ;
* En revanche, les pays en développement, à l’instar de l’Algérie, la Tunisie et le Maroc, sont caractérisés par des taux de chômage assez élevé, une économie informelle importante, des secteurs des PME faibles, des cultures d’entrepreneuriat relativement faibles, niveau d’instruction et compétences des entrepreneurs faibles, dispositions d’infrastructures pour l’entrepreneuriat insuffisantes, accès au financement et à l’information limité, réglementation compliquée…etc. à cet égard, l’appui à l’entrepreneuriat dans ces pays concerne le relèvement de ces obstacles.

A l’achèvement de ces trois chapitres, nous allons dans la partie pratique qui vient confronter nos réflexions au terrain dans le but d’explorer nos trois dernières hypothèses afin de formuler des réponses à nos questions de recherche.